



Marcilly en Gault

Bulletin Municipal

JANVIER 2025



Sologne des Étangs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE

<https://www.marcilly-en-gault.fr>

LE MOT DU MAIRE.....P-3

LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 9

Conseil municipal du 6 décembre 2024

Noël des agents

Commémoration du 11 novembre et 5 décembre

Après midi des Anciens

La Fibre

Halloween à l'école et dans le bourg

Animation de Noël

Les travaux à Marcilly

VIE SCOLAIRE.....P-10

Organisation pédagogique de rentrée

Révision du schéma de transport scolaire

VIE ASSOCIATIVE.....P-11 à 15

Les associations

Groupe artistique de Marcilly (Théâtre)

Le Réveil de Marcilly

L'association communale de pêche à la ligne

Les amis du bricolage

Lectures partagées

Les randonneurs marcillygaultais,

Le Comité des Fêtes

INTERCOMMUNALITÉ.....P-16 à 17

QUI FAIT QUOI À MARCILLY?.....P-18 à 19

ÉTAT CIVIL, AGENDA.....P-19

DIVERS.....P-20 à 24

CONTACTS UTILES.....P-25

RESTAURATION DE L'EGLISE.....P-26 à 27

AU FIL DES BULLETINS.....P-28



NOËL À MARCILLY MAISONS ÉCLAIRÉES



Quelques exemples
parmi beaucoup
d'autres



DANS LA TEMPÊTE, RESTONS OPTIMISTES ...

Comme toute société, le Président de séance – votre maire - a convoqué le 4 janvier 2025 à 18h30 une Assemblée Générale des « actionnaires » - les Marcigaultais(es) – afin de rendre compte par un rapport moral et financier de la vie du village durant l'exercice 2024 et des objectifs pour l'avenir. Après l'installation des membres et des invités (les maires du voisinage, le sénateur local, le vice-président du Conseil départemental chargé des routes, le conseiller des Finances publiques, le capitaine des pompiers, ...) l'assemblée est déclarée ouverte.

Notre village -Marcilly en Gault – est doté de nombreux atouts. Grâce à l'aide active des « collaborateurs » dévoués et entreprenants (adjoints, conseillers et agents municipaux, associations, ...) nous continuons à investir sans toutefois mettre en péril les finances locales. Poursuite des travaux : sécurisation des voiries, entretien du patrimoine de la commune – 2^{ème} tranche de la restauration de l'église sans dépense pour la commune grâce aux subventions et aux dons obtenus par l'action très efficace de l'AREM. Nous devrions pouvoir retrouver notre église en fin d'année – c'est notre chantier « Notre Dame » ! -, la sauvegarde du lavoir, témoin d'une autre époque, adaptation des moyens à mettre en œuvre pour le transport des enfants scolarisés au sein du SIVOS, vigilance et assistance entre voisins, un après-midi récréatif pour les seniors, ... quelques exemples signes de la vitalité de notre communauté.

Notre engagement avec d'autres acteurs de la vie commune – Communauté de communes de la Sologne des Etangs, Pays de Grande Sologne (répartition des fonds européens et régionaux) – permet de réaliser ce que nous ne pouvons faire seuls et ainsi maintenir sur notre territoire des secteurs essentiels : santé, secours/pompiers, centres de loisirs, accueil des personnes âgées (EHPAD de Neung/Beuvron, Yvoy le Marron), sport, tourisme, mutualisation de services, ...C'est également s'ouvrir aux autres.

Continuons à construire les fondations du cadre de vie que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants. C'est l'avenir qui doit rester notre objectif principal dans notre action. Croyez bien que c'est ce à quoi je m'emploie dans les mandats qui me sont confiés.

Pour conclure, pour vous mes chers concitoyens, pour Marcilly, pour la CC de la Sologne des Etangs, pour le canton de la Sologne, pour le Pays de la Grande Sologne et enfin pour la France, je réitère mes vœux pour que 2025 voit le retour à une vie politique plus sereine.

C'est pourquoi je dédie en particulier mes vœux suivants à l'actuel Premier Ministre :

Monsieur le Premier Ministre, si en 2025, vous êtes toujours en poste :

Au printemps : c'est un premier set gagnant

A l'été : c'est un premier sommet

A l'automne : c'est le Mont Blanc

A l'hiver : vous êtes un grand malin et la France le vaut bien

Bon courage Monsieur le Premier Ministre



Agnès Thibault

Maire/ Conseiller départemental de la Sologne

Présidente de la CC Sologne des Etangs

1^{ère} Vice-présidente du Pays de Grande Sologne



CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2024

Membres présents : 14

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absente excusée : Annie MANDION

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Approbation du CR du conseil municipal du 13 septembre 2024
- Point sur les travaux de l'église, de la route de Neung et du lavoir
- Délibération sur un emprunt relais
- Délibération « voie douce »
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : mise aux normes thermiques et réhabilitation d'un logement communal
- M57 : fongibilité des crédits
- Décisions modificatives
- Délibération pour étendre aux admissions en non-valeur les délégations du maire
- Titularisation d'un agent
- SMICTOM : apport volontaire des déchets alimentaires
- CCAS : dissolution
- Prix de l'eau et de l'assainissement (annexe : étude du transfert des compétences eau et assainissement à la CCSE)
- Avis concernant le PLUI de la CCSR (annexe)
- Attribution de subvention à la Fondation du Patrimoine
- Création d'une aire de jeux « enfants » à côté du tennis et du multisport
- Organisation de la distribution des colis de Noël /date l'après-midi des Anciens
- Nomination d'un bâtiment en l'honneur d'un maire décédé
- Point sur la fibre (annexe) GIPRECIA : convocation conseil municipal

Compte-rendu du conseil municipal du 13 septembre 2024 : approbation à l'unanimité

Point sur les travaux :

Eglise : les travaux avancent bien, le planning est tenu : tout l'intérieur a été piqueté. Prochaine réunion avec l'architecte et les entreprises le 10 décembre 2024 au cours de laquelle seront examinées les conditions d'une visite éventuelle du chantier pour certains Marcigaultais intéressés.

Le lot « électricité » ayant été déclaré « infructueux » lors de l'appel d'offres, Mme le Maire, sur l'accord de principe donné par le conseil municipal en date du 26 juin, a choisi l'entreprise DELESTRE INDUSTRIE pour un montant de 69 331.03 € HT. Le Conseil valide cette décision à l'unanimité.

Lavoir : en cours de réfection

Route de Neung : l'échéance de fin de travaux au 20 décembre 2024 sera tenue.

Emprunt relais : un 1er emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole pour un montant de 186 000 € au taux de 3.29%, il constitue une souplesse de trésorerie devant permettre de compenser la TVA toujours reversée



dans le délai de 2 ans. Un 2d emprunt de 720 000 € auprès du Crédit Agricole pour les travaux route de Neung, lavoir, église, en attente de versement des subventions et des dons, au taux de 3.29 %, le tirage se faisant au fur et à mesure.

Vote à l'unanimité.

Délibération « voie douce » : reportée

DETR : mise aux normes thermiques et réhabilitation d'un logement communal.

Le Conseil donne son autorisation à l'unanimité pour l'instruction de ce dossier.

M57 : fongibilité des crédits.

Possibilité pour l'Ordonnateur d'effectuer des virements de chapitre à chapitre dans une même section du budget (hors masse salariale), à charge pour lui d'en informer le Conseil.

Unanimité.

Décisions modificatives au budget 2024 :

Mise en conformité des comptes budgétaires des recettes avec la chronologie de la trésorerie : le paiement des entreprises se fera à partir des emprunts, les subventions et dons étant versés en fin de séquences de travaux. Unanimité.

Ouverture de crédits pour charge supplémentaire (intérêts d'un montant de 791.21 €).

Correction d'une erreur d'imputation fonctionnement/investissement pour un montant de 1436 €.

1^{er} versement de la participation au SIVOS pour l'année 2024/2025, pour un montant de 18 892 €

Vote à l'unanimité

Admissions en non-valeur :

- créance irrécouvrable (eau et assainissement de 2012) pour 521.36 €

- délégation de principe au Maire pour toute créance irrécouvrable inférieure à 100 € à charge pour lui d'en informer le Conseil

Vote à l'unanimité.

Titularisation d'un agent :

Concerne Mme Sandra HERPIN en charge du nettoyage et de l'accompagnement en transport scolaire. Modification du volume d'heures au contrat (33h12 contre 23h45) incluant la mise à disposition au SIVOS.

Unanimité.

SMICTOM : apport volontaire des déchets alimentaires :

Une borne à déchets alimentaires vient d'être installée près de l'immeuble HLM. Les usagers (même ceux qui disposent d'un composteur) souhaitant utiliser cette borne doivent s'inscrire en ligne via le site internet du SMICTOM de Sologne ; ils disposeront d'un badge y donnant accès.

Dissolution CCAS :

La commission en charge d'examiner les demandes demeure, mais le budget n'existera plus en propre. Le CCAS fera l'objet d'une ligne dans le budget général de la commune.

Prix de l'eau et de l'assainissement :

L'objectif étant de préparer le transfert de la compétence à la CCSR en 2026, Mme le Maire fait état d'une étude qui décrit la complexité actuelle de la gestion de l'eau et de l'assainissement dans les 12 communes (phase 1-diagnostic technique et financier) et pose la prospective économique 2026-2035 (phase 2). Il ap-



paraît que dans le cadre d'une harmonisation indispensable, le prix « eau et assainissement » par m³ à Marcilly devra passer de 4.09 € à 7.26 € en 2035. *Il est donc inéluctable de prévoir un lissage de l'augmentation du coût de l'eau au fil des années.*

Par ailleurs, dans le cadre du plan Eau (2023) qui a pour objectif de garantir de l'eau pour tous, de qualité et des écosystèmes préservés, l'Agence de l'Eau procède à une réforme des redevances qui va se traduire par une *taxe supplémentaire en 2025 dont le montant définitif reste à fixer.*

Se pose alors la question du pourcentage d'augmentation à appliquer dès 2025, qui pourrait être de l'ordre de 10%. Le débat est ouvert : l'eau étant un « bien commun », il y a lieu de réfléchir collectivement à la politique à adopter.

Mme le Maire, lors du prochain conseil, fera part de la position des autres communes de la CCSR.

Avis concernant le PLUI de la CCSR :

Obligation légale pour les communes limitrophes. En l'occurrence il s'agit de vérifier le quota en zone économique. A revoir en janvier 2025.

Attribution de subvention à la Fondation du Patrimoine : unanimité pour 200 €

Création d'une aire de jeux « enfants » à côté du tennis et du multisport :

Mme le Maire a sollicité le Pays de Grande Sologne pour y inclure plus largement un aménagement paysager à plusieurs endroits de la commune. A suivre.

Colis de Noël : distribution prévue le 14 décembre 2024

Après-midi des Anciens : jeudi 23 janvier 2025 à partir de 14h30

Nomination d'un bâtiment en l'honneur d'un maire décédé : reporté

Point sur la fibre : reporté

GIPRECIA : convocation conseil municipal :

Il est demandé à tous les membres du conseil d'utiliser cette nouvelle modalité qui sécurise les procédures (convocations, pièces jointes...) et écarte ainsi tout litige éventuel (mise en cause de délibérations).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

NOËL DES AGENTS MUNICIPAUX



La tradition perdue : les agents communaux en fonction actuellement ainsi que les anciens ont été accueillis par Madame le Maire et les Conseillers Municipaux le 13 décembre 2024 pour leur souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2025. La distribution des cadeaux et le verre de l'amitié venaient conclure ce moment convivial.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE ET DU 5 DÉCEMBRE 2024



Se souvenir de nos morts pour la France : une dette de reconnaissance pour tous les jeunes hommes et femmes qui ont payé de leur vie la défense de nos valeurs de liberté au travers des différents conflits de la Première Guerre Mondiale jusqu'aux opérations extérieures récentes contre le djihadisme.

Le jeudi 5 décembre était la journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Ph M

APRÈS MIDI DES ANCIENS

La rencontre aura lieu le 23 janvier 2024 à la salle des Fêtes.

L'après-midi récréatif autour d'un film sera suivi d'un goûter.

Inscrivez-vous en mairie,
ceux qui souhaitent que l'on vienne les chercher, se signalent .

LA FIBRE : RAPPEL

SMO VAL DE LOIRE NUMERIQUE COMMUNIQUE :

L'arrêt de la commercialisation du cuivre (téléphone fixe) est prévu pour janvier 2026.

En effet, la fibre est actuellement déployée sur 99% du territoire de la commune de Marcilly en Gault
(vérifiez votre éligibilité sur www.valdeloirefibre.fr).

Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre opérateur téléphonique actuel pour effectuer la transition vers la fibre.

La coupure technique pourrait avoir lieu en 2028.

HALLOWEEN À L' ÉCOLE ET DANS LE BOURG



ANIMATION DE NOËL AU VILLAGE

C'était le 7 décembre 2024

La reprise de cette manifestation en 2023 avait tellement plu aux Marcigaultais, petits et grands, que le Comité des Fêtes, les associations de Marcilly et les commerçants, avec le soutien de la municipalité ont voulu transformer l'essai. Seule, une météo souhaitée plus clémente n'était pas au rendez-vous, mais l'enthousiasme était là ! On retrouvait tous les stands de l'an dernier : accueil, imagination, convivialité, magie de Noël et bien entendu le Réveil de Marcilly.

Nouveautés toutefois : remise en service à l'occasion du four à pain, proposition de déguisement par le maquillage, communication de l'AREM, concert et tartiflette chez Tiphaine en soirée.

Merci à tous les volontaires et à l'année prochaine !



LES TRAVAUX À MARCILLY



TRAVAUX DE SAUVEGARDE AU LAVOIR AVANT RECONSTRUCTION DU MUR





Début de la reconstruction du mur du lavoir



Finitions des travaux au tennis, peinture du sol

LES TRAVAUX DE SECURISATION ROUTE DE NEUNG



LES DÉLAIS DES TRAVAUX ONT ÉTÉ TENUS



L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE RENTREE.

L'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Romorantin-Lanthenay a souhaité pour cette rentrée ne plus avoir de classes à triple niveaux dans le cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1, CE2), ce qui a conduit les équipes des trois écoles à revoir la répartition pédagogique. Les enseignantes ont choisi de regrouper tous les CE1 du Regroupement Pédagogique Intercommunal dans une classe à simple niveau à l'école de Millançay, tous les CP dans une classe à double niveaux à l'école de Marcilly-en-Gault, et de répartir les CE2 dans deux classes à double niveaux.

Cent dix-neuf élèves sont accueillis dans les trois écoles du RPI montrant une baisse des effectifs par rapport à l'année dernière (Cent vingt-six élèves).

Les équipes pédagogiques sont restées stables à la rentrée.

L'organisation pédagogique et les effectifs détaillés sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Ph. Jacquet Président du SIVOS (Regroupement scolaire)

ÉCOLES	MARCILLY EN GAULT	MARCILLY EN GAULT	MILLANÇAY	MILLANÇAY	VILLEHERVIERS	VILLEHERVIERS
CLASSES	PS/MS/GS	CP/CE2	PS/MS/GS	CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
EFFECTIFS PAR NIVEAU	7/9/8	14/5	6/12/6	19	6/9	6/12
EFFECTIFS PAR CLASSE	24	19	24	19	15	18
ENSEIGNANTES	Mme JOUBERT	Mme COSTA	Mlle PRÉVAULT	Mme BARBIEU Mr JACOB	Mme LAURENT	Mme NAPIAS
ATSEM	Mme DESEINE		Mme LEGRAS			

REVISION DU SCHEMA DE TRANSPORT SCOLAIRE.

Pour répondre aux recommandations de l'Education Nationale d'avril 2024, nous avons élaboré en mai 2024 un schéma de transport scolaire avec un trajet complémentaire entre les communes de Marcilly-en-Gault et de Millançay, entraînant une durée de transport de 40 minutes pour certains élèves. Nous étions conscients de cet inconvénient qui avait été souligné par les familles concernées.

En concertation avec les responsables de la division des transports et des mobilités durables de la Région, nous avons travaillé de nouveau sur ce sujet complexe en juillet 2024, et réussi, en tenant compte des nombreuses contraintes, à établir un nouveau schéma de transport scolaire permettant de ramener le temps de transport des élèves de 40 minutes à 22 minutes maximum.

Conscients de l'impact de la durée du transport sur le rythme de l'enfant, nous avons décidé de mettre en place ce nouveau schéma de transport scolaire dès la rentrée de septembre 2024, malgré une augmentation annuelle de plus de 7 500 euros.

Celui-ci pourra être conservé dans les prochaines années puisqu'il permet d'acheminer les élèves des trois écoles du R.P.I. quelle que soit la répartition des classes choisies par les équipes enseignantes.

Ph. Jacquet Président du SIVOS (regroupement scolaire)



LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Christian BONNOT	06 73 93 94 56
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Le RÉVEIL de MARCILLY	Pascal ROUSSEL	06 20 45 47 28
AMICALE des ÉCOLES (Regroupement Pédagogique Intercommunal)	amicale.mlv@gmail.com	06 44 32 76 10 / 06 85 01 59 67
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Guy DELAPIERRE	06 18 45 60 98
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Échecs, Atelier créatif)	Françoise SAUTRAY	06 81 20 20 56
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)	Serge POUPAT	02 64 96 67 86
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS DE TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	06 64 98 02 46
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (41)	Régis DEXANT	06 22 15 10 95
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 35 42 53 65
LES AMIS DU BRICOLAGE Jacky 02 54 96 68 39, Bernard 02 36 38 51 47, Gérard 06 09 35 53 02, Alain 06 66 94 69 18		

GROUPE ARTISTIQUE DE MARCILLY (THÉÂTRE)

Il reste un petit peu plus d'un mois de répétitions avant les séances théâtrales du mois de février. Actrices et acteurs mettent les bouchées doubles pour être au rendez-vous avec les spectateurs. Il y aura une nouveauté et une surprise en fin de spectacle. Retenez les dates des représentations pour les deux pièces :

« Sexy flags »

« Le portrait »

Samedi 1^{er} et 8 février 2025 à 20h ouverture des portes à 19h45

Dimanche 2 et 9 février 2025 à 14h30 ouverture des portes à 13h 45

Nous comptons sur vous et vous espérons nombreux.

En attendant, le Groupe vous souhaite une très bonne année 2025

Le Groupe



LE RÉVEIL DE MARCILLY

Quoi de neuf au « REVEIL de MARCILLY » ?

Comme tous les ans et cela depuis de nombreuses années, le Réveil de Marcilly participe aux commémorations du 11 novembre (d'abord à Millançay puis à Marcilly) célébrant l'armistice de la guerre 14-18, aussi appelée la « Grande Guerre ».

Après la cérémonie officielle et lors du vin d'honneur, deux de nos brillants musiciens, à savoir les frères, ROUSSEL Pascal et Patrick, ont été récompensés et décorés par madame le Maire par une médaille (fournie par le Réveil sur ses propres deniers) pour leurs quarante ans de présence et leur dévouement au sein de cette fanfare créée par Raymond CHAPUT (et d'autres) dans les années 80 (et seulement 3 présidents : l'initiateur, Jean-Pierre MIGNOT et maintenant Pascal).

Félicitations aux récipiendaires pour toutes ces années consacrées à la musique.



Rappel : Notez bien sur vos agendas que notre concert sera donné comme d'habitude à la salle des fêtes le 6 juin 2025 ; d'ores et déjà de nouveaux morceaux sont en cours de répétition (quelques surprises vous attendent) sous la houlette de notre cheffe Laure.

Merci à tous les musiciens pour leur assiduité et un grand merci à tous ceux qui viennent de village alentours (Neung, Romo, Salbris, Millançay, Vernou) renforcer notre groupe.

Comme tous les ans, le Réveil de Marcilly fait appel à toutes les bonnes volontés qui voudraient nous rejoindre pour compléter le groupe dans une ambiance chaleureuse et surtout aux plus jeunes qui aimeraient se lancer dans la musique et dans un premier temps prendre des cours de solfège : **parents mobilisez-vous et inscrivez vos enfants** ! La survie de la fanfare en dépend.

Tous les membres du Réveil de Marcilly vous souhaitent une bonne année 2025

B. Chauvin

ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE À LA LIGNE

Du 9 Mars au 30 Novembre 2024 l'étang des Aubiers a été, comme les années précédentes, assidûment fréquenté. La saison a été bonne et relativement calme, sauf un incident intervenu en plein mois d'Août. A mettre sur le compte de la chaleur et peut-être plus... La maréchaussée est intervenue (1^{ère} fois depuis l'année 2008) et tout est rentré dans l'ordre.

Cette année encore les écrevisses se sont invitées, en très grand nombre, ce qui a fait le régal de beaucoup de pêcheurs.

Comme précisé dans un bulletin précédent, l'équipe actuelle arrête son activité. Le devenir de l'Association sera connu lors de la prochaine Assemblée Générale qui doit avoir lieu dans quelques semaines.

Bonnes fêtes à tous.

Le Président Guy Delapierre



LES AMIS DU BRICOLAGE

Les amis du bricolage vous souhaitent à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. Nous en profitons pour remercier l'ensemble des celles et de ceux qui, courant 2024, nous ont accordé leur confiance en nous confiant des petits appareillages à réparer.

A tous ceux qui sont curieux de nous connaître ou qui veulent remettre en état du petit électroménager en panne ou dysfonctionnant courant 2025, nous donnons rendez-vous sur le calendrier ci-dessous.

Permanences du 1^{er} semestre 2025 :

15/01,19/02,19/03,16/04,21/05 et 18/06 au four à pain

Nous comptons sur vous pour en assurer la publicité et ainsi faire vivre davantage cet espace collaboratif.

TOUS NOS VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Jacky, Gérard, Alain et Bernard

LECTURES PARTAGÉES

La lecture est une des formes de détente les plus apaisantes. Elle permet de s'évader, de ralentir le rythme et de se recentrer

Plongé dans une histoire, les préoccupations s'effacent, laissant place à un moment de calme et de sérénité.

N'hésitez pas nous rejoindre un jeudi par mois à 18 H chez Tiphaine.

Voici une sélection de romans pour bien démarrer cette nouvelle année.



***Tata de Valérie PERRIN 2024**

« Colette est remorte. Ce mot n'existe nulle part. Remourir, ça n'existe pas.

Colette était une femme sans histoire. C'est du moins ce qu'on croyait jusqu'au jour où sa nièce apprend son décès par un appel de la police... Avec ce roman virtuose où s'entrelacent destins et intrigues palpitantes, Valérie PERRIN signe son grand retour.

***Son odeur après la pluie de Cédric SAPIN- DEFOUR 2023**

C'est une histoire d'amour, de vie et de mort. L'amour qui unit deux êtres n'appartenant pas à la même espèce : un homme et son chien. Un bouvier bernois qui, en même temps qu'il grandit, prend, dans tous les sens du terme, une place toujours plus essentielle dans la vie du narrateur.

***La femme de ménage de Frieda MAC FARREN 2023 Policier**

Chaque jour, Millie fait le ménage dans la belle maison des Winchester, une riche famille new-yorkaise. Pour la jeune femme, ce nouveau travail est une chance inespérée. Mais, sous des dehors respectables, sa patronne se montre de plus en plus instable et toxique. Et puis il y a aussi cette rumeur dérangeante



qui court dans le quartier ...

*La faiseuse d'étoiles de Melissa DA COSTA 2023

Arthur a cinq ans lorsque sa mère lui révèle un immense secret : elle va bientôt partir en mission dans l'espace, sur une planète pour fabriquer des étoiles. En attendant le grand jour, elle passe le plus de temps possible avec son fils, pour combler le manque quand ils seront éloignés. A travers une histoire d'enfance bouleversante, Mélissa Da Costa nous prouve une fois encore que l'imagination n'a pas de limite, et qu'il n'existe pas de meilleur pouvoir que celui de l'amour pour guérir les blessures les plus profondes.

*Madelaine avant l'aube de Sandrine COLLETTE 2024 prix GONCOURT des lycéens

C'est un endroit à l'abri du temps. Ce minuscule hameau, qu'on appelle Les Montées. Ici, l'existence n'a jamais été douce. Les familles travaillent une terre avare qui appartient à d'autres, endurent en serrant les dents l'injustice. Mais c'est ainsi depuis toujours. Jusqu'au jour où surgit Madelaine. Une fillette affamée et sauvage, sortie des forêts. S Collette questionne l'ordre des choses, sonde l'instinct de révolte, et nous offre, servie par une écriture éblouissante, une ode aux liens familiaux.

*Le rêve du jaguar de Miguel BONNEFOY 2024 prix FEMINA

Quand une mendicante muette de Maracaibo, au Venezuela, recueille un nouveau-né sur les marches d'une église, elle ne se doute pas du destin hors du commun qui attend l'orphelin. Élevé dans la misère, Antonio sera tour à tour vendeur de cigarettes, porteur sur les quais, domestique dans une maison close avant de devenir, grâce à son énergie bouillonnante, un des plus illustres chirurgiens de son pays.

Prochaines rencontres :

Jeudi 16 janvier Jeudi 13 février Jeudi 13 mars Jeudi 10 avril 2025

Bonnes lectures

Michèle VAISSIERE

LES RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS

Calendrier des randonnées organisées le mardi

Dates	Lieu	Distance	Départ de Marcilly	Départ de la rando	Lieu de rendez-vous	organisateur
7 Janvier	Pierrefitte /sauldre	9 Km	8h30	9h	Bassin des Jarriers	St Viâtre
14 Janvier	Nouan le Fuzelier	Marche douce 6,5 Km	8h30	9 h	Parking face au resto « le petit Nouan »	St viâtre
21 janvier	Vernou en Sologne	10 km	8h15	8h45	Place de l'église	Marcilly
4 Février	Montrieux en Sologne	9 km	8h30	9h	Place de la mairie	St Viâtre
11 Février	Selles Saint Denis	Marche douce 8 Km	8h30	9h	Parking du stade	Marcilly



18 Février	Marcilly en Gault	11Km	8h30	8h45	Etang communal	Marcilly
4 Mars	Bauzy	11km	8h15	8h45	Parking rte de Neuvy	St Viâtre
11 Mars	La Ferté Beauharnais	Marche douce 5 ou 8km	8h30	9h	Place du champ de foire	St Viâtre
18 Mars	Neung/ Beuvron	10 Km	8h30	8h45	Parking de la forge	Marcilly

Pour tous renseignements concernant ces randonnées,voici des contacts téléphoniques.

Marcilly : Alain Guillon 06-29-54-71-52

St Viâtre :Claude Dupont 06-84-14-54-34

Claudine Girault 06-25-97-35-15

Yves Racaud 06-88-06-65-93

Les Randonneurs marcillygaultais vous souhaitent une très bonne année
ainsi que de belles ballades printanières.

Ils vous annoncent en plus des randonnées du mardi, leur randonnée de printemps qui aura lieu le premier dimanche du mois de mars : **le dimanche 2 mars 2025**, départ depuis la salle des Fêtes.

Tous les détails et les horaires d'inscription, en fonction des parcours, seront annoncés sur Panneau Pocket, dans la Nouvelle République ainsi que par affichette chez les commerçants puisque le Petit Solognot a cessé de paraître.

Nous vous espérons nombreux à cette occasion.

Le Président A. GUILLON

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Marcilly souhaite à tous les marcigaultais une bonne et heureuse année.

Après l'organisation de l'animation de Noël avec les autres associations de Marcilly, le Comité des Fêtes propose un autre évènement :

Retenez la date du samedi 15 mars 2025

Salle des Fêtes

Autour du thème de la Saint Patrick, le Comité organise un repas et soirée dansante animée par Virgin'Anim. Une surprise sera offerte à tous les Patrick présents !



La CCSE communique

Environnement

La population de frelons asiatiques en augmentation,

La Communauté de communes a appelé près de trente fois les entreprises du territoire ayant conventionné avec elle, pour détruire des nids de frelons asiatiques chez des particuliers.

Ce nombre est constant depuis 2 ans.

Pour rappel, la Sologne des Etangs, participe jusqu'à 120 € aux frais de destruction des nids de frelons asiatiques sur votre propriété. Il vous suffit d'appeler l'accueil de la CCSE pour que la procédure de destruction du nid soit prise en compte.

Accueil de la CCSE : 02 54 94 62 00



Santé

Un nouveau pôle de santé à Dhuizon

Le nouveau pôle de santé de Dhuizon est maintenant ouvert depuis le mois d'octobre. Les professionnels de santé ont pu prendre leurs marques dans un bâtiment neuf et moderne de 360 m², aménagé spécialement pour rendre pratique leur quotidien et celui des usagers.

La proximité avec la Résidence seniors « Les Jardins du Grand clos » rend l'espace cohérent et agréable à vivre pour les habitants du territoire.

La construction du bâtiment a coûté à la CCSE, un peu plus d'1M d'euros.

Le soutien des professionnels de santé de notre territoire

La construction du pôle de santé s'inscrit dans une politique communautaire de soutien aux professionnels de santé pour lutter contre la désertification médicale.

A ce titre, un infirmier de Dhuizon, Monsieur Etienne Corbier, bénéficie depuis 2023 d'un soutien financier sur une période de 9 années, pour lui permettre de reprendre ses études et de devenir médecin généraliste sur le territoire de la Sologne des Etangs.

Action sociale

FRANCE SERVICES : *une fréquentation toujours en hausse*

La vie de France services reste toujours animée et intense.

Le taux de fréquentation de l'établissement connaît une hausse régulière chaque année. Les demandes de soutien ont triplé sur les trois dernières années.

Le binôme qui vous accueille au quotidien est là pour vous apporter toutes les informations que vous souhaitez et vous orienter vers les bons interlocuteurs pour réaliser vos démarches administratives person-



nelles.

Rappel des horaires :

Lundi / mardi/ vendredi : 9h – 12h30 / 14h – 16h

Mercredi : fermeture au public, uniquement sur rdv avec des partenaires,

Jeudi : 9h – 12h30 / 14h – 19h.

7 rue Henri de Geoffre 41210 Neung-sur-Beuvron / 02 54 76 84 47

Du changement pour les centres de loisirs.

L'année 2024 a été marquée par un renouvellement complet du bureau de l'association de La Ferté-Beauharnais avec un nouveau recrutement du personnel encadrant.

Le Centre de Dhuizon a en revanche fermé ses portes à la fin août, la mairie ayant repris le service uniquement pour les périodes périscolaires du matin et du soir.

Les sorties en inter-centres ont connu un vif succès pour le séjour court de 5 jours et 4 nuits. Cette mutualisation de sorties a renforcé l'esprit d'équipe tout en réduisant les coûts pour chaque structure.



Le service jeunesse continue d'organiser des voyages. 3 séjours ont été proposés (Paris, Barcelone et Marçon) pour une vingtaine de jeunes du territoire.

La CCSE participe également au développement des BAFA de territoire, permettant de former les jeunes de nos 12 communes pour leurs jobs d'été, au travers de plusieurs sessions de base et d'approfondissement.

Le deuxième forum des associations s'est tenu le 7 septembre dernier sur Ecoparc, et a rassemblé de nombreuses associations du territoire.

La diversité et le dynamisme de la Sologne des Etangs ont pu être mis en valeur.



QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »	Tiphaine	02 54 96 27 10
Boulangerie-Pâtisserie	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Esthéticienne	Camille B	06 45 38 21 29
Key Wendy's Cake	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
Kinésithérapeute	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
Kinésithérapeute	Margot NIEZGODA	02 36 38 25 77
Ostéopathe	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »	Magalie ROY	02 54 96 68 84
Création d'objets d'art et décoration	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
ROMO FLOR'	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
Charpente, agencement, ossature bois	David LE MOING	06 46 84 85 66 david.lemoing@gmail.com
Charpente, couverture, zinguerie, démoussage, ramonage, isolation	Sébastien FOURNIER	02 54 76 79 82
Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
Paysagiste « Pensée paysage »	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
JARDI SOLOGNE	Kévin VIRON	06 83 61 98 03
Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
Peinture-Papier peint-Plaquiste « AB peinture »	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
Terrassement-Travaux publics	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
Énergéticienne / Maître Reiki / Magnétiseuse / Rebutouseuse	Sylvie JAROS	07 80 28 09 12
Taxi	Frédéric THEVENIN	02 54 88 91 42
Réflexologie plantaire	Anne DAVID	07 87 20 00 42

GITES RURAUX-CHAMBRES D'HÔTES

M.Mme GRISON (gite et studio) « Le Doublet »	47 et 49 route de Loreux	02 54 96 05 18
Mme LEHOUX	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
Mme SIVOYON	Les Landes	02 54 96 67 09
M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes)	Ferme de Boisquillon	06 61 58 93 82
M. Mme GOBERT (Chambre d'Hôtes)	9A rue du Château d'eau	06 40 30 84 14
Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON	161 route de Selles Saint Denis Mobil Home	06 84 20 02 07
GITE de GROUPE communal	Place du Bourg	02 54 96 67 06



NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59

LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Emilie STROBEL	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38
----------------	---------------------	----------------

ÉTAT CIVIL

Naissance

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Jules GAUDEFROY CARDOSO est né Le 2 décembre 2024

De Pierre, Joël, Gérard GAUDEFROY et de Elodie CARDOSO

Décès

Toutes nos condoléances à la famille

Le 10 novembre 2024 Henri, Lucien, Denis BERTHIER époux de Francine, Simone BERTHEAU à l'âge de 80 ans

AGENDA

16 janvier 2025	Lectures partagées à partir de 18H « Chez Tiphaine »
19 janvier 2025	A.C.V.S.V Dégustation de vin chaud Centre bourg 9 h-11h et Assemblée générale Salle des Fêtes à 11 h, pas de messe cette année
23 janvier 2025	Après midi des Anciens Salle des Fêtes à 14 h 30
1 février 2025	Théâtre Salle des Fêtes à 20 h 30 <i>ouverture des portes à 19 h 45</i>
2 février 2025	Théâtre Salle des Fêtes à 14 h 30 <i>ouverture des portes à 13 h 45</i>
8 février 2025	Théâtre Salle des Fêtes à 20 h 30 <i>ouverture des portes à 19 h 45</i>
9 février 2025	Théâtre Salle des Fêtes à 14 h 30 <i>ouverture des portes à 13 h 45</i>
13 février 2025	Lectures partagées à partir de 18H « Chez Tiphaine »
2 mars 2025	Randonnées de printemps organisée par les Randonneurs marcillygaultais
13 mars 2025	Lectures partagées à partir de 18H « Chez Tiphaine »
10 avril 2025	Lectures partagées à partir de 18H « Chez Tiphaine »
15 mars 2025	Soirée organisée par le Comité des Fêtes Salle des Fêtes à partir de 20 h



PORTER PLAINTE EN LIGNE

Dans la majorité des cas, il est possible de **porter plainte directement en ligne**, sans avoir besoin de se déplacer en commissariat ou en gendarmerie. La plainte en ligne est proposée pour les faits d'**atteinte aux biens**, comme les vols ou les dégradations, dont l'**auteur est inconnu**. Ce service est gratuit.

Qui est concerné ?

Tout particulier, entreprise, administration, association.

Quelles sont les infractions ?

Toute atteinte contre vos biens **commise en France** par une personne dont vous ignorez l'identité :

- **Vol** (portable, voiture, carte bancaire...),
- **Cambriolage**,
- **Dégradation d'un bien** (rayure de voiture, graffitis...),
- **Escroquerie** (hors Internet).

Comment faire ma démarche ?

1 -Je me rends **sur le site** : ***masecurite.interieur.gouv.fr***

2- **Je m'identifie**. (Je privilégie **France Connect** pour m'identifier et éviter de me déplacer.)

3-Je renseigne le **formulaire**, puis je **valide ma déclaration**.

(Un récapitulatif est mis à ma disposition et je recevrai un accusé de réception.)

À savoir

- **En cas d'atteinte contre mes biens**, je veille à **préserver les traces et les indices** afin qu'ils restent exploitables par les enquêteurs en **évitant toute manipulation**.
- Si je suis de nationalité étrangère, je peux aussi utiliser le site.

En fonction des éléments déclarés, **je peux être contacté par un policier ou un gendarme pour venir compléter ma déclaration en commissariat ou en gendarmerie**.

Source : ministère de l'intérieur

FRANCE SERVICES

Gratuit, pour tous les publics !

Vous avez besoin de :

- Numériser vos documents pour les injecter dans vos espaces,
- Massicoter,
- Broyer,
- Plastifier

Des documents ?

N'hésitez pas à venir au Relais, cet espace vous est dédié

Attention : n'oubliez pas vos consommables !



Soucieux du bien être de chacun et forts d'une expérience de plus de 75 ans, à l'ADMR nous mettons à la disposition de toute personne dans le besoin, nos compétences et nous efforçons d'apporter au mieux soins, confort et réconfort.

Dès la naissance, L'ADMR peut prendre soin de vos enfants :

- * Service d'aide à domicile aux familles
- * Soutien à la parentalité
- * Accueil de loisirs et périscolaires



L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- * Entretien du linge
- * Entretien du logement
- * Petit jardinage
- * Petit bricolage



L'ADMR s'engage à accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :



- * Aide à domicile : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort

L'ADMR recrute !

jepostule@admr41.org

L'ADMR déploie des véhicules sous conditions pour les déplacements personnels et professionnels des aides à domicile et des véhicules de service pour les aides soignantes et TISF.

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez *bénévole* !

La force de l'ADMR repose sur l'alliance entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

CONTACTEZ NOUS



Association Locale ADMR
de Selles Sur Cher
1, Rue Porte Grosset
41 130 SELLES SUR CHER

Vie quotidienne
02 54 83 42 00
ms-selles@admr41.org



Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.



PRESENCE VERTE TOURAINE

- + de 35 ans d'expérience
- + de 6100 abonnés
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un service disponible 24h/24 et 7j/7
- Un conseil social
- Des dispositifs avec option détection de chute

géolocalisation

N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**
19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26
Email : pv41@presenceverte.fr
Site internet : www.presencevertetouraine.fr

*N°1 en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers.



UNE AIDE POUR L'EMPLOI DES JEUNES DE VOTRE TERRITOIRE

Le PEC-CAE

« Le PEC-CAE, un nouvel élan pour faciliter l'accès à l'emploi »

Selon l'arrêté préfectoral en vigueur



Le Parcours Emploi Compétences (PEC-CAE) est un contrat de travail dans le secteur non marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi.

C'est un contrat de droit privé, à durée déterminée ou indéterminée. La durée de l'aide est fixée à :

- 12 mois pour les contrats initiaux (CDI)
- 9 et 12 mois pour les contrats initiaux (CDD)

Des renouvellements de 6 mois sont possibles dans la limite de 24 mois (60 mois pour les personnes reconnues travailleurs handicapés).

Le PEC-CAE peut être à temps plein ou à temps partiel.

Quels employeurs peuvent bénéficier de l'aide ?

Tous les employeurs du secteur non marchand (associations, collectivités territoriales...)

Quel public peut bénéficier de l'aide et à quel taux de prise en charge ?

Le montant de l'aide et sa durée sont fixés localement par le Préfet de votre région, et sont régulièrement réajustés. Le montant de l'aide de l'Etat est exprimé en taux de prise en charge par rapport au SMIC et concerne les contrats d'une durée de plus de 20 heures.

- Prise en charge de 30% à 45% selon les critères d'éligibilité, et de 60% pour les personnes en situation de handicap, les bénéficiaires du RSA, et les DELD.

Engagements de l'entreprise

- Désigner un tuteur pour mettre en oeuvre un accompagnement renforcé
- Développer les compétences professionnelles du salarié (savoir-être, pré-qualification, qualification...)
- Réaliser le suivi en emploi avec le conseiller Mission Locale
- Remettre une attestation d'expérience professionnelle au salarié

Quelles plus-values pour vous ?

- Soutenir l'emploi des jeunes
- Former les jeunes à vos métiers
- Faciliter vos recrutements

 <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aide-embauche-jeune-parcours-emploi-competences-pec-jeunes>

Contactez votre Mission Locale !



 **02.54.76.23.22**



MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

Plus près des territoires et de ses habitants

Prévention et protection maternelle infantile, logement, accompagnement vers l'emploi, autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, inclusion et insertion sociale.

Les services d'action sociale du conseil départemental se réorganisent pour vous offrir un service de proximité renforcé.
Objectifs ? Mieux répondre à vos besoins et vous proposer une offre de services au plus près de chez vous, dans douze maisons départementales des solidarités (MDS) implantées dans tout le département.

Dix d'entre elles sont déjà ouvertes : Vendôme, Blois, Bracieux, Veuzain-sur-Loire, Lamotte-Beuvron, Salbris, Romorantin-Lanthenay, Montrichard-Val de Cher, Selles-sur-Cher et Mer. Les MDS de Mondoubleau et de Fréteval ouvriront au plus tard début 2026.

Des antennes de proximité vous proposent également des accueils sur rendez-vous à Droué, Beauce-la-Romaine, Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, Cormenon, Oucques-la-Nouvelle, Marchenoir, Blois, Le Controis-en-Sologne, Neung-sur-Beuvron, Noyers-sur-Cher, Saint-Aignan, Saint-Laurent-Nouan et Herbault.

CONTACT

02 14 99 41 41

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h (sauf le mardi après-midi)



Plus d'infos





VAE - Validation



des Acquis et de l'Expérience



Accompagnement ADAPTE et PERSONNALISE tout au long de la démarche pour valider un diplôme GRACE à votre expérience

1. Informations
2. Conseils sur la certification pouvant être visée
3. Présentation et planification des démarches
4. Aide dans la constitution des livrets 1 et 2, et préparation de la soutenance orale

+ au cas par cas, si besoin :

- Orientation vers une formation complémentaire
- Orientation vers des stages en entreprise

Service gratuit ouvert à tous

Catherine BEAUGRAND Conseillère VAE 02.54.76.23.22
 reçoit du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
 dans les locaux de la **Mission Locale 3, rue Jean Monnet à Romorantin**



SMICTOM

MISE EN PLACE D'UNE BORNE POUR LA COLLECTE DES DECHETS ALIMENTAIRES

Elle vient d'être installée près de l'immeuble HLM. Les usagers (même ceux qui disposent d'un composteur) souhaitant utiliser cette borne doivent s'inscrire en ligne via le site internet du SMICTOM de Sologne ; ils disposeront d'un badge y donnant accès.



CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

marcilly-en-gault.fr

Courriel :

secretariat-margault@orange.fr

Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

Horaires « Urbanisme »

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30
- Vendredi 14 h à 17 h

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

Agnès THIBAULT

Jean Pierre AMOUREUX

Aline MOLLER-GRASSER

Aurélie DEWILDE

Virginie DUPRAY

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h
- Samedi 9 h 30 à 12 h

SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY (RPI)

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 41 39 31 10

Directrice

Professeure des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr

Marion COSTA (CP-CE 1-CE.2)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 46 30 45 11

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h30 Soir : 16 h 30 à 18 h 30

SECTEURS PAROISSIAUX

Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>



LE PROJET DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE MARCILLY EN GAULT

en un CLIN d'ŒIL

2022-2023. Première tranche de travaux : rénovation complète des couvertures chœur, nef et clocher. Consolidation de la charpente et stabilisation des murs.

2024-2025. Seconde et dernière tranche de travaux : rénovation complète des enduits intérieurs et extérieurs. Restauration des contreforts en pierre de taille. Menuiserie des portes et nouvelle voûte en bois du chœur. Restauration de la galerie extérieure. Electricité et chauffage. Nettoyage des vitraux. Mise en lumière de l'édifice.

Noël 2025. Messe de bénédiction et inauguration de l'édifice rénové.

*Il ne reste que 10% du budget à trouver pour financer les derniers travaux !
Chaque don est précieux.*

Aidez-nous à boucler le financement en adressant vos dons à la Fondation du Patrimoine :

Connectez-vous au site fondation-patrimoine.org et sélectionnez grâce au moteur de recherche, l'église Saint Martin de Marcilly-en-Gault

ou

contactez Mme Ludivine Hubert de l'antenne d'Orléans – tél. 02 38 24 94 21 –
email : ludivine.hubert@fondation-patrimoine.org

Les dons sont bien sûr déductibles de l'IRPP ou de l'IFI dans les conditions prévues au code des impôts.

Merci pour votre générosité.



BULLETIN D'ADHESION 2025 / DON à l'AREM

Nom Prénom :

Adresse :

..... Tél :

E-mail :@.....

(pour le retour du reçu fiscal)

OUI J'ADHERE A L'AREM (adhésion individuelle 20 € - adhésion de couple 30 €)

OUI JE FAIS UN DON A L'AREM (don de : €)

Les dons sont déductibles de l'IRPP

Signature :

Chèque à rédiger à l'ordre de l'AREM, à envoyer ou déposer en Mairie de Marcilly-en-Gault ou
Virement bancaire sur le compte de l'association IBAN : FR76 1440 6017 1090 0193 0494 878



ÉGLISE DEUXIÈME TRANCHE DE TRAVAUX

L'ÉGLISE COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE
ET AUSSI DE BELLES DÉCOUVERTES



AU FIL DU BULLETIN

Un stand bien remarqué lors des animations de Noël dans le bourg !

LES AMIES de la DECO – TALENTS et PARTAGE -

On les avait présentées lors d'un précédent bulletin : l'Atelier Loisirs créatifs du mardi après-midi à la salle des fêtes. Goût, habileté, imagination, passion : elles ont de l'or dans les doigts ! En effet, elles excellent dans la recherche de matière d'œuvre peu coûteuse, dans la récupération et la transformation de matériaux, pour réaliser de nombreux objets qui agrémentent nos intérieurs. Elles sont particulièrement performantes autour d'un projet comme la préparation de l'animation de Noël et certaines sont à la recherche de nouvelles motivations communes.

Les photos qui illustrent l'article, présentaient des « petites mains » à l'œuvre. Cette fois-ci nous vous proposons leurs créations et leur espace de production.



N'hésitez pas à rejoindre Nadine, Patricia, Françoise et les autres ! Si les femmes sont majoritaires dans ce groupe, elles accueillent maintenant 4 adhérents masculins ! Bienvenue !

Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Maquette : Philippe MOLLER

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Crédit photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER, CCSE, ADMR, F. RINGOT, J-P AMOUREUX, V. DUPRAY, P. CORDIER

Diffusion sur le site de la Mairie : Gaëlle. FORNETTE

